



Le Projet d'aménagement stratégique (PAS) du SCoT du Grand Auxerrois est ouvert à consultation !

Le Projet d'Aménagement Stratégique (PAS) du Schéma de Cohérence Territoriale (SCoT) du Grand Auxerrois est mis à disposition de tous, sur Internet à l'adresse www.grandauxerrois.fr et au siège de votre intercommunalité aux horaires d'ouverture au public. Venez le consulter et donner votre avis !

Communauté de communes Communauté de Communes de l'Aillantais en Bourgogne

9 rue des Perrières – Aillant sur Tholon – 89110 MONTHOLON

DE 9h à 12h et de 14h à 17h

Du lundi au vendredi

Vous avez dit SCoT ?

Le Schéma de Cohérence Territoriale (SCoT) est un document d'urbanisme qui vise à planifier à long terme (20 ans) l'aménagement d'un territoire à l'échelle d'un large bassin de vie. Le SCoT intègre les documents de planification supérieurs (nationaux, régionaux, de bassin versant etc.) et constitue un cadre pour les politiques publiques locales (il s'impose par exemple au plan local d'urbanisme). Il aborde des questions environnementales, sociales et économiques.

Le SCoT du Grand Auxerrois couvre le territoire de la communauté d'agglomération de l'Auxerrois et des communautés de communes de l'Agglomération Migennoise, de

l'Aillantais-en-Bourgogne, Chablis Villages et Terroirs et Serein et Armance, soit un territoire de 1824,3 km², 115 communes et 132557 habitants.

L'élaboration du SCoT du Grand Auxerrois est portée par le Pôle d'Equilibre Territorial et Rural (PETR) du Grand Auxerrois.

Que vais-je trouver à l'intercommunalité ou sur Internet ?

L'élaboration d'un SCoT débute par l'établissement d'un diagnostic territorial. Au regard de celui-ci, les élus établissent le Projet d'Aménagement Stratégique du territoire du Grand Auxerrois. Ce document exprime le projet politique, prospectif et collectif de développement et d'aménagement du territoire du Grand Auxerrois à horizon 20 ans.

Les trois orientations politiques stratégiques pour répondre aux enjeux de demain sont les suivantes : un territoire dynamique et équilibré ; un territoire riche de sa qualité de vie ; un territoire en transition(s).

Le PAS présente la déclinaison de ces orientations en objectifs. Le choix des moyens de mise en œuvre sera fait dans le Document d'Orientations et d'Objectifs (DOO), en cours d'élaboration.

Qu'attend-on de moi ?

Vous avez la possibilité de formuler des observations sur le Projet d'Aménagement Stratégique du Grand Auxerrois, en ligne *via* le formulaire ou sur place *via* le registre de concertation.

Vos observations seront prises en compte par l'équipe chargée d'élaborer le SCoT et permettront d'alimenter le travail d'élaboration.